

La guerre des chiffres s'accroît sur le dossier de l'aéroport Notre-Dame-des-Landes

Les arguments chiffrés pour défendre l'une ou l'autre des options – NDDL ou Nantes-Atlantique – se bousculent. Les collectifs pro-NDDL alertent sur les non-dits de la médiation pour que le gouvernement en tienne compte d'ici la fin du mois.



© Deepakp7

Alors que le gouvernement opère un dernier tour de table des acteurs impliqués dans le dossier du futur de l'aéroport de Nantes, les collectifs de citoyens favorables à son transfert à Notre-Dame-des-Landes (NDDL) s'activent. Ils considèrent que le rapport des médiateurs rendu au gouvernement le 13 décembre est biaisé et craignent que le Premier ministre n'arbitre sur des éléments incomplets. Ils ont ainsi décidé de rendre publique leur analyse en contrecarrant plusieurs points du rapport de la médiation et en interpellant le gouvernement sur les conséquences politiques et économiques de sa décision tant attendue.

L'option Nantes-Atlantique n'est pas nouvelle et incomplète

L'argumentaire a déjà été envoyé au Président de la République par les élus favorables à NDDL. Ces derniers ne manqueront pas de les redire en personne au Premier ministre Edouard Philippe qui les reçoit cette semaine dans une ultime concertation. Parmi les données "*oubliées voire éludées*" par la médiation, les collectifs interpellent

sur la question du réaménagement de Nantes-Atlantique, une option mise à nouveau en avant par la médiation. Tout en rappelant que cette option a été plusieurs fois envisagée mais rejetée à chaque fois pour diverses raisons, les collectifs alertent sur le manque de données consacrées à cette option. "*Le rapport de la médiation arrête ses prévisions de trafic à 2040 à 9 millions de passagers et évoque un risque de saturation à terme élevé*", relèvent les collectifs, au risque de devoir envisager un nouveau transfert au delà ?

La question du coût est également incomplète : "*La médiation évalue Nantes-Atlantique à 595 millions d'euros mais elle n'inclut ni l'indemnité de Vinci (350 M€), ni la perte exploitation (50 M€), ni les expropriations, ni le remboursement de la taxe que paient les compagnies aériennes pour financer la plate-forme, ni les travaux d'insonorisation à prévoir, ni le coût des compensations environnementales. Quel sera leur montant en bordure d'une zone Natura 2000 ?*", s'interroge Alain Mustière, président Des ailes pour l'Ouest. Le financement public de NDDL est quant à lui déjà connu : 246 millions d'euros en avances remboursables. "*Quelle sera la part du contribuable pour le financement de Nantes-Atlantique ?*", questionne M. Mustière.

Le bruit : la grande faiblesse de Nantes-Atlantique

Les collectifs sont également en désaccord sur les conclusions liées au bruit. La médiation a conclu au maintien de "*nuisances significatives*" pour les habitants de Nantes mais les collectifs estiment que cette question a été sous-évaluée. La méthode d'évaluation des nuisances a, selon les collectifs, été préparée en catimini et n'a pas été rendu publique. "*Le bruit est un risque sanitaire majeur. Nous exigeons de connaître les scénarios de survol choisis par la médiation*", s'insurge Joël Sauvaget, président du Collectif concerné par le Transfert de l'aéroport et coordinateur des riverains en colère. "*Il est impossible de croire que les effets d'un trafic multiplié par trois par rapport au Plan d'exposition au bruit (PEB) de 2004 pourraient se traduire par l'absence de toute extension des zones du PEB*", détaillent les élus dans leur lettre au Président.

La question du bruit sera prédominante dans le débat public si l'option de réaménagement de Nantes-Atlantique est choisie. Pour les élus et les collectifs, elle entachera sans nul doute l'avancement du projet. Alors que la médiation prévoit une procédure administrative de deux ans, les élus n'en croient rien : "*Le rapport précise que la procédure de réaménagement de Nantes Atlantique incluant la saisine de la CNDP, un débat public, la saisine de l'autorité environnementale durera deux ans, quand elle a mis plus de 15 ans pour NDDL avec 900 personnes impactées par les nuisances contre plus de 70.000 à Nantes. Qui peut croire cela ?*", relève Alain Mustière, Des ailes pour l'Ouest.

Quelles conséquences politiques et économiques ?

Et ce sera sans compter les zadistes. Pour Yann Tricard, président de la CCI de Saint-Nazaire, "*il est évident que l'opposition va se déplacer, que d'autres ZAD verront le jour quelle que soit l'option choisie*". Pour les collectifs pro-NDDL, l'Etat ne peut plus

reculer. Il s'expose à des "*conséquences démocratiques graves*" s'il bafoue le vote local de juin 2016. Les collectifs rappellent d'ailleurs que les votants ont décidé "*en toute connaissance de cause*" puisque l'option Nantes-Atlantique était présentée dans les documents remis au public.

Les acteurs économiques estiment que le projet NDDL est le plus abouti, le moins risqué et y voient l'occasion d'en faire un "*hub européen*" capable de relier les grandes métropoles européennes et mondiales, "*ce que ne sera jamais Nantes-Atlantique*".

Article publié le 10 janvier 2018



Florence Roussel , journaliste
Rédactrice en Chef

Actu-Environnement

© 2003 - 2018 COGITERRA - ISSN N°2107-6677

Actu-Environnement adhère au Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC).